



Protocole sanitaire

Saint Stanislas

Avril 2021



À PARTIR DU 26 AVRIL 2021 :

Un protocole sanitaire renforcé pour assurer la protection de tous dans les écoles, les collèges et les lycées

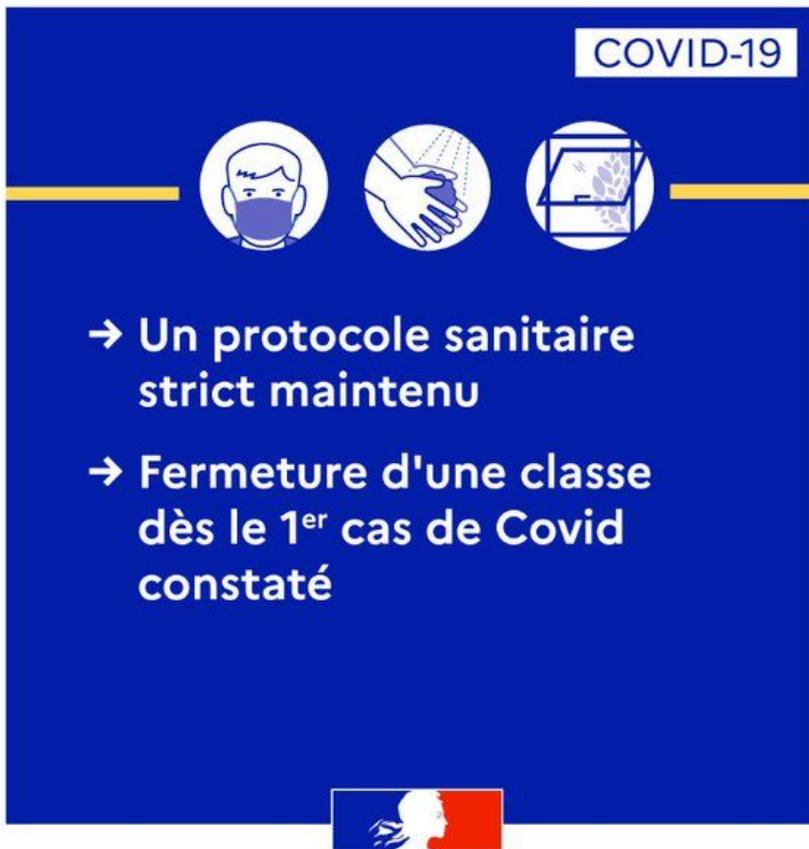


Les grands principes

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et les élèves
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage
- Règles de distanciation physique 1mètre avec masque et 2 mètres sans masque

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque.

AVRIL 2021



COVID-19



- Un protocole sanitaire strict maintenu
- Fermeture d'une classe dès le 1^{er} cas de Covid constaté





STRATÉGIE DE GESTION DES CAS COVID+ ET DES CAS CONTACTS

Le présent protocole encadre la reprise des cours en présentiel à compter du 3 mai dans le second degré.

Dans les établissements scolaires, la survenue d'un cas confirmé déclaré parmi les élèves conduit à la fermeture dans les meilleurs délais de la classe concernée quel que soit le niveau pour une durée de 7 jours.

Les responsables légaux sont immédiatement informés par courriel. Cette information vaut justificatif de la suspension de l'accueil des élèves.

Seuls les élèves de la classe sont évincés, le contact-tracing (ARS) évaluera les personnels ou autres élèves devant être considérés comme contacts à risque.

L'apparition d'un cas confirmé parmi les personnels n'implique pas la fermeture de classe si le port du masque durant tout le contact a été effectif.



Réalisation d'examen de dépistage du COVID

En attente des auto-tests et des consignes ministérielles.